

AVIS PUBLIC

Séance l'assemblée extraordinaire de la Table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi à huis clos pour le jeudi, 3 mars 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire de la MRC d'Abitibi :

QUE la séance extraordinaire de l'assemblée de la Table des conseillers de comté prévue le **jeudi 3 mars 2022, à 19h** sera tenue h à huis clos, conformément aux modalités prévues à l'arrêté ministériel 2020-029.

En vertu de cet arrêté, le conseil et le comité administratif de toute MRC sont autorisés à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

- **QUE** la séance sera enregistrée et disponible à la demande des citoyens.
- **QUE** les citoyens sont invités à poser leurs questions par courriel à l'adresse suivante : mrc@mrcabitibi.qc.ca.

Donné à Amos, ce 28^e jour du mois de février 2022.

Christine Meunier
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière intérimaire